

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Nous,

MEDICOM SAS

Boulevard de la Chanterie – 49124 Saint Barthélemy d’Anjou – France

Déclarons que la déclaration de conformité est établie sous notre seule responsabilité et concerne les produits suivants :

10.202 & 10.204

Equipement de protection individuelle de catégorie I – Surbottes de protection

Les objets de la déclaration, décrits ci-dessus, sont conformes aux dispositions du Règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle.

La norme harmonisée et spécification technique suivante a été appliquée : EN ISO 13688 :2013+A1:2021

Les normes suivantes sont applicables aux équipements de protection individuelle :

EN ISO 811:2018
EN ISO 12947-2:2017

Procédure d’évaluation de la conformité :

Les produits sont soumis à une auto-certification par Medicom SAS et ne nécessitent pas d’attestation d’examen UE de type par un organisme notifié.

Signé pour le compte de : Sandrine ENGELS, Présidente de Medicom Europe

Nom : Yannick CHEVALIER

Lieu d’établissement : Saint Barthélemy d’Anjou

Fonction : Directeur Europe Qualité, R&D et Réglementaire

Date d’établissement : 18/06/2024

Signature :

